

Câble mise à la terre pour respirateur ResMed AirSense 11 AutoSet à prise Suisse T12

93,90 € TTC

Référence PS-AIRSENSE11



Ce câble de mise à la terre a été spécialement conçu pour le dispositif respiratoire AirSense 11 AutoSet et Elite. Il est destiné à éliminer les champs électriques de basses fréquence générés autour de l'appareil lorsqu'il est branché sur une source d'alimentation électrique. Ce câble réduit ainsi la tension induite de l'utilisateur, assurant une protection accrue. La connexion se fait via une prise T12 pour les personnes résidents en Suisse et au Liechtenstein. Il possède une longueur de 3,7 m.

Description du produit :

Câble de mise à la terre avec fiche T12 Suisse et Liechtenstein pour respirateur ResMed AirSense 11 - (longueur 3,7 mètres)

Ce cordon de mise à la terre a été conçu pour les appareils respiratoires ResMed AirSense 11 AutoSet, afin d'éliminer les champs électriques de 50 Hz émanant de l'appareil lorsqu'il est branché sur secteur. Une fois le cordon branché, le champ électrique est efficacement drainé vers la terre, réduisant ainsi les émissions électromagnétiques nocives. Pour une protection optimale, nous recommandons l'utilisation d'une multiprise blindée Danell, qui offre une neutralisation presque complète des champs électriques de basse fréquence à 50 Hz, à la différence des multiprises standards.

La flexibilité et la robustesse de ce câble vous permettent de l'installer facilement dans n'importe quelle configuration, s'intégrant parfaitement à votre environnement. Nous avons choisi ce modèle en réponse aux retours fréquents de nos clients et aux constatations faites lors de nos diagnostics électromagnétiques. Après de nombreuses recherches, cette solution s'est avérée être la plus simple et la plus économique à mettre en œuvre.

Attention : ce câble est spécialement conçu pour les prises Suisses et Liechtenstein. Si vous habitez en France ou dans un pays utilisant des prises françaises ou Schuko, nous vous invitons à retrouver le câble similaire avec la bonne connectique en cliquant sur le lien : Câble mise à la terre du respirateur ResMed AirSense 11 AutoSet à douille cylindrique

Comment brancher le cordon de mise à la terre "PS-AIRSENSE11" ?

1. Débranchez la prise secteur de l'appareil.
2. Retirez le cordon d'origine de l'appareil et insérez-le dans la partie femelle du cordon PS-AIRSENSE11.
3. Branchez la partie mâle du cordon PS-AIRSENSE11 à l'appareil à la place du cordon d'origine.
4. Connectez l'autre extrémité du cordon de terre à une prise de courant (vérifiez au préalable, à l'aide d'un testeur de prise, que votre installation électrique est bien mise à la terre).
5. Rebranchez le cordon secteur. Votre appareil émettra désormais très peu de champs électriques !

Comment éliminer les pollutions électromagnétiques hautes fréquences de l'appareil ResMed AirSense 11 AutoSet ?

L'AirSense 11 émet des champs électromagnétiques de haute fréquence en raison de son module Bluetooth, utilisé pour la communication avec votre smartphone, ainsi que de sa fonction de communication cellulaire, qui transmet vos données de traitement du sommeil à un professionnel de santé et permet les réglages à distance de la prescription. Pour neutraliser ces émissions de haute fréquence, il vous suffit d'activer le mode avion (voir la notice de l'appareil, page 17) :

1. Depuis l'écran Accueil, appuyez sur **PLUS**.
2. Faites défiler le menu jusqu'à **Mode avion**.
3. Appuyez sur **Mode avion** pour l'activer.

Caractéristiques :

- Extrémité 1 : Fiche T12 spécifique, utilisable en Suisse et au Liechtenstein.
- Extrémité 2 : Fiche dédiée à l'AirSense 11 (AutoSet ou Elite), composée d'une partie mâle et d'une partie femelle, à brancher entre l'appareil et le cordon d'alimentation d'origine.
- Câble : Souple de 1 mm² - AWG 18 multibrins en cuivre.
- Tension nominale : 1000 V.
- Diamètre extérieur : 3,2 mm.
- Isolation : PVC noir.
- Norme : Conforme à BS6231, ignifuge classe 5 - type BK.
- Longueur : 370 cm.
- Poids : 82 g.
- Option : Clips de fixation disponibles.

Remarque :

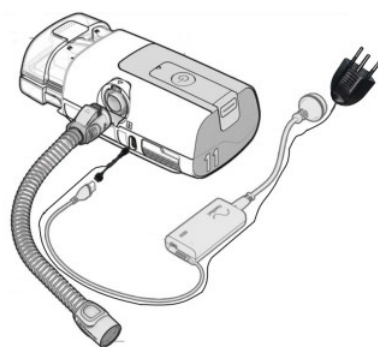
Si vous utilisez un appareil respiratoire AirSense 10 ou AirCurve 10, nous vous recommandons d'opter pour un autre cordon de mise à la terre conçu spécifiquement pour le ResMed AirSense 10 AutoSet : un câble de mise à la terre avec une prise T12 pour la Suisse et le Liechtenstein, adapté à ce modèle.

Pour vous assurer que les pollutions électromagnétiques hautes et basses fréquences sont bien éliminées, vous pouvez utiliser un détecteur d'ondes électromagnétiques.

Domaine: Prévention électromagnétique

Garantie: 2 ans

Mise à la terre: Obligatoire



Comment supprimer les pollutions électromagnétiques
de l'appareil à aide respiratoire AIRSENSE11 de ResMed ?

